CERTIFICAT DE CONFORMITE (véhicules prêt à l'emploi)

Je soussigné, RENAULT TRUCKS SAS - 99, Route de LYON - 69802 - SAINT PRIEST, Constructeur, certifie :

(1) que le véhicule **(voir notas)**
(2) Dénomination

D.1	Marque	**RENAULT**
D.2	Type Variantes* Versions*	**22GVA1** **RH2** **36E5**
D.3	Dénomination commerciale	**PREMIUM**
E	N° d'identification ou n° d'ordre dans la série du type (1)	***VF622GVA000152260***
F.1	Masse en charge maximale techniquement admissible (kg)	**19000**
F.2	Masse en charge maximale admissible en service dans l'Etat (PTAC) (kg)	**19000**
F3	Masse en charge maximale admissible de l'ensemble en service dans l'Etat (PTRA) (kg)*	**44000**
G	Masse en service (G1 + 75) (kg) (1)	**007295**
G1	Poids à vide national (PV) (kg) (1)	**007220**
J	Catégorie internationale	**N3**
J.1	Genre national	**TRR**
J3	Carrosserie (désignation nationale)	**Pour SREM**
K	Numéro de la réception par type	**L-0007-95-16**
P.1	Cylindrée (cm^3)	**11116**
P.2	Puissance nette maxi (kW)	**303(C+J01)**
P.3	Source d'énergie	**gazole**
P.6	Puissance administrative (CV)	**30CV**
S.1	Nombre de places assises (y compris celle du conducteur)*	**002**
U.1	Niveau sonore à l'arrêt (dB(A))**	**Avec moteurs DCI 11 C+J01** **sortie (G) : 086**
U.2	Régime de rotation du moteur lui correspondant(tours par mn^{-1})	**1425**
V.9	Classe environnementale	**8877*0127A**

Mention à reporter sur le certificat d'immatriculation : TE possible R 322.2 : PTRA = 60000 kg

- est entièrement conforme au type variante version dont le prototype a fait l'objet du Procès-Verbal de Réception ci-dessus;
- sort de nos usines (magasins) le :
- pour être livré à :
 (Nom et adresse de l'acheteur ou, à défaut, du concessionnaire)

Fait à Lyon, le 02/11/2005

Gérard ARUANET
Responsable pôle Order Management
RENAULT TRUCKS SAS

(2) Références communautaires de la directive 1999/37/CE relative aux documents d'immatriculation.

Ce véhicule peut circuler sous couvert de l'autorisation spéciale prévue par les articles R 433.1 à R 433.3 du code de la route dans les conditions de poids ci-après:
PTAC : 19000 kg
PTRA : 60000 kg

Nota : Pour obtenir l'immatriculation du véhicule désigné ci-dessus, il doit être joint au présent certificat le procès verbal de réception du type.

RAPPEL: Toute transformation de ce véhicule susceptible de modifier sa situation au regard des Articles R 312-1 à R 312-25, R 314-1 à R 317-7, R 317-15 à R 317-17 et R 318-1 à R 318-5 du Code de la Route ou toute modification du véhicule à la suite de laquelle il cesserait d'être conforme aux indications portées sur le certificat de conformité (en particulier pour les organes qui font l'objet d'une prescription de conformité à un texte réglementaire) doit faire l'objet :
- d'une déclaration à la préfecture,
- le cas échéant, d'une réception à titre isolé par le Service en charge des réceptions

ATTESTATION D'EQUIPEMENT :

Je soussigné RENAULT TRUCKS SAS atteste que le véhicule désigné ci-dessus est équipé des éléments, organes, dispositifs suivants :

1 - Système de freinage à gestion électronique	OUI
2 - Ralentisseur(s) additionnel(s) prévu(s) au point 7.9 :	Poids : 0
par compression :	NON
hydraulique sur transmission :	NON
électromagnétique sur transmission :	NON
3 - Pneumatiques :	Essieu 1 : 315/70 R 22.5 Essieu 2 : 315/70 R 22.5
4 - Charges maximales techniquement admissibles :	Essieu 1 : 7100 Essieu 2 : 13000
5 - Type de suspension de l'essieu moteur (voir .5.2.1)	SP1, PNEUMATIQUE OU EQUIVALENTE

satisfait aux prescriptions des directives :
- CEE 92/97, 96/20 et 99/101 relatives au niveau sonore (≤ 80dB(A))
- CEE 88/77 à 2001/27A relatives aux émissions de gaz polluants (EURO 3).
- CEE 98/12 et du règlement 13R09 relatifs au freinage.